

COMMUNIQUE DE PRESSE du 26 mai 2021

L'Association Chaville Parc Lefebvre participera au rassemblement contre la bétonisation des Hauts-de-Seine, organisée à Meudon, samedi 29 mai 2021, à 15 heures.

Depuis longtemps les associations et collectifs citoyens convoquent leurs élus à plus de retenue dans la progression du béton. Rien n'y fait ! Ces organisations ont trouvé, face à l'ampleur de la situation, dès 2019, un point de convergence autour du « *Manifeste pour la préservation de la qualité des paysages urbains du Grand Paris et de la couronne parisienne* ». 80 associations soutiennent à ce jour ce document fédérateur. <https://manifeste-paysurbain.monsite-orange.fr/>

Le 29 mai, à la faveur d'un énième projet mortifère, sur le jardin d'une villa Napoléon III (Villa Schacher) planifié à Meudon, les organisations associatives et citoyennes se rassembleront pour montrer collectivement leur désapprobation.

Stimulées par le projet du grand Paris et sa gouvernance, les municipalités accélèrent leurs projets de bétonnage de l'espace de façon zélée, s'appuyant sur des outils de planification et d'urbanisme obsolètes, trop peu intégrateurs des enjeux climatiques, des crises sanitaires, des besoins sociétaux, aménitaires et culturels des populations, des avancées technologiques numériques.

Le département des Hauts-de-Seine est embarqué dans un système uniquement basé sur l'économie et l'investissement au dépend du cadre de vie des habitants. Les patrimoines naturels (biodiversité, arbres, trames vertes, continuités écologiques..) bâtis et culturels (secteurs pavillonnaires, maisons typiques des faubourgs, maisons remarquables et de personnalités, équipements municipaux, stades, parkings) sont sacrifiés sur l'autel de la métropole-monde. Ces projets se succèdent rapidement, créant rupture sur rupture (absence d'architecture, hauteurs, volumes, matériaux...), amenuisant les aménités fondamentales pour les habitants, faisant disparaître l'harmonie paysagère des espaces urbains de façon irrévocable transformant la cité en ville dortoir.

Le nouveau projet SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la métropole du Grand Paris de mars 2021 est un document de planification prescriptif pour les 20 ans à venir. Il semble apporter quelques réponses intéressantes sur ces diverses problématiques. Cependant, il ne sera pas décliné dans les documents d'urbanisme comme les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) avant longtemps. D'ici là, nous demandons aux municipalités de GPSO d'anticiper sur ces avancées. Des outils comme le SPR (Site Patrimonial Remarquable), complémentaires peuvent d'ores et déjà contribuer à protéger le patrimoine tant bâti que naturel ainsi que les paysages. GPSO a accepté cette démarche pour Sèvres et Chaville. Un diagnostic préliminaire est en cours. L'association Chaville Parc Lefebvre demande depuis très longtemps des outils opposables afin de protéger efficacement les quartiers résidentiels pavillonnaires.

L'association a également écrit aux candidats aux régionales afin qu'ils se positionnent sur la surdensification et la bétonisation qui en résulte.

François Murez, Président, Brigitte Compain-Murez, Vice-Présidente, animateurs du Manifeste parc-lefebvre92@orange.fr

